

RÉGLEMENT « PLOP RUN » **Samedi 6 juillet 2024**

Organisateur :

Sporting Club Général Saint-Pourcinois – place de l’Hôtel des Postes – 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule

Article 1 :

Le concept est une course/marche non chronométrée ouverte à tous (à partir de 6 ans), pour le simple plaisir de courir, ou de marcher en musique mais aussi de faire la fête et de partager un moment unique.

Tout au long du parcours de 5 km, les organisateurs et bénévoles projeteront de la poudre d'amidon aux pigments coloré (hypoallergénique) sur les coureurs/randonneurs mais également sur les enfants (de plus de 6 ans) qui pourront y participer, grâce à la présence d'un adulte. Les enfants âgés de 6 à 13 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte payant. Les jeunes âgés de 14 à 17 ans non accompagnés d'un adulte devront présenter une autorisation parentale.

À partir de 15h, chaque participant recevra avant le départ un sachet de poudre colorée et une paire de lunette (**offerte uniquement au 150 premiers inscrits**).

Avant le début du parcours un décompte sera donné, pour que tous les participants lancent leurs sachets de poudre colorée en l'air pour une explosion de couleurs.

La course d'environ 5 km, débutera à 17h par un échauffement en musique pour un départ à 17h30. Pour rappel, il n'y a pas de chronomètre, l'idée étant d'arriver coloré le plus possible à la fin de la course tout en s'amusant.

Article 2 : CERTIFICAT MEDICAL

Il n'y a pas de certificat médical à fournir puisque l'épreuve est non sportive, non chronométrée.

Article 3 : RAVITAILLEMENTS

Aucun ravitaillement n'est prévu pendant la course. Mais une petite bouteille d'eau et un collation seront proposées gratuitement à chaque participant à l'arrivée de la course.

Article 4 : INSCRIPTION ET FRAIS D'INSCRIPTION

Les inscriptions **au tarif de 5 €** se font, soit en ligne via le site www.valdesioule.com, soit directement auprès de l'**Office de Tourisme Val de Sioule** (29 rue Marcellin Berthelot - 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule - Tél. 04.70.45.32.73).

En fonction des places restantes, les dernières inscriptions pourront se faire **sur place au tarif de 10 €**. Les inscriptions seront closes définitivement une demi-heure avant le départ de la course. Toutes les personnes qui participent à la course doivent être inscrites.

Pour toute inscription d'un mineur pour la course, l'autorisation parentale située en bas de la fiche d'inscription est obligatoire. **Attention, le nombre de participants est limité à 200.**

Article 5 : ASSURANCE ET SÉCURITÉ

Une assurance globale de type Responsabilité Civile est contractée par l'organisateur pour couvrir la course.

L'équipe organisatrice s'engage à mettre en place toutes les dispositions nécessaires concernant la sécurité des participants, spectateurs, bénévoles. Des signaleurs bénévoles seront présents sur le parcours et seront facilement identifiables d'un gilet jaune/orange tout au long du circuit et plus particulièrement à chaque carrefour et croisement. Une équipe de secours sera présente tout au long de la manifestation. En l'absence d'officiels parcours, les participants s'engagent à respecter « le code de la route », ainsi que les consignes communiquées par les organisateurs.

Article 6 : ACCOMPAGNATEURS

Les véhicules officiels sont les seuls autorisés à suivre la course : organisateurs, véhicules des services de police, ambulances. Les spectateurs des coureurs en voiture, moto, scooter, vélo et autres sont interdits sur le parcours.

L'organisation ne prendra aucune responsabilité concernant les véhicules présents qui peuvent être tâchés par de la poudre de couleur.

Article 7 : PARCOURS

Le départ de la course sera donné à l'île de la Ronde à 17h30. L'arrivée de la course se fera également à l'île de la Ronde

Les participants effectueront un parcours dans la zone qui sera balisée par les organisateurs. Le circuit fera une boucle de 5 km, où 5 portes seront installées. Coureurs et marcheurs recevront de la poudre colorée dès qu'ils franchiront une porte. Il est interdit de couper le circuit en dehors du balisage et de jeter de la poudre colorée hors des zones attribuées pour cette occasion.

Article 8 : ECO - RESPONSABILITÉ

Par respect de la nature, merci de jeter vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet et d'adopter une attitude « éco responsable » durant l'ensemble de sa participation à l'évènement.

Article 9 : ANNULATION/REMBOURSEMENT

La PLOP RUN est un évènement extérieur donc possiblement affecté par la météo. La course aura lieu même en cas de pluie. En cas d'incidents climatiques de dernière minute ou en fonction de l'évolution d'une crise sanitaire, la mise en place de la manifestation pourrait être remise en cause.

En cas d'annulation par les organisateurs, un remboursement pourra être effectué. Aucun autre remboursement ne sera pris en compte.

Article 10 : OBLIGATION DU PARTICIPANT

Chaque participant valide le fait d'avoir pris connaissance des différents points de ce règlement et notamment :

- être responsable de son état de santé et de ses effets personnels, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de pertes ou de vols de toute nature, pendant la manifestation,
- être en possession d'une assurance personnelle responsabilité civile et assurance accidents corporels les prémunissant contre les risques inhérents à leur participation.

Chaque participant assume l'entière et complète responsabilité en cas d'accident sur l'épreuve et il assume également les risques inhérents à la participation à une telle épreuve tels que : les accidents avec les autres participants, les intempéries météorologiques, les conditions de circulation routière (liste non exhaustive).

Article 11 : DROIT A L'IMAGE

Les participants acceptent l'exploitation par l'organisateur et leurs partenaires des photos et vidéos faites sur l'évènement. Ceci sans limitation ni dans le temps, le support ou la quantité, ni le mode de diffusion (utilisation commerciale, promotionnelle et publicitaire dans tout type de support).

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte les clauses.

Fait à le Signature :

BULLETIN D'INSCRIPTION

(un bulletin par participant)

| |
|-------------------------|
| Nom |
| Prénom |
| Date de naissance |
| Adresse |
| |
| Mail |
| Téléphone |

AUTORISATION PARENTALE

| |
|--|
| Je soussigné(e) |
| autorise mon fils/ma fille à participer à la PLOP RUN. |
| Il / elle sera accompagné(e) de |
| Mme/Mr |
| Signature |